

CONTRAT DE LOCATION

Omni Loc

Propriétaire	Bien loué	Locataire
Nom / Prénom	Type de biens	Nom / Prénom
Adresse	Marque	Adresse
Date et lieu de naissance	Modèle	Date et lieu de naissance
Pièce d'identité Oui / Non	Année	Pièce d'identité Oui / Non
Tél	Conformité CE	Tél
Email	Sécurité	Email
	Accessoire	
	Valeur en €	
Assurance RC	Location	Assurance RC
Compagnie / courtier	Prix / jour	Compagnie / courtier
Adresse	Nombre de jours	Adresse
N° de contrat	Montant total	N° de contrat
Attestation d'assurance	Moyens de paiement	Attestation d'assurance
Observation	Cautions *Oui / Non	Observation
Fait à : Date : Signature :	*Montant : État du bien	Fait à : Date : Signature :

Montant en cas de non restitution :

Montant en cas de détérioration :

En cas de litige, omniloc.fr décline toute responsabilité dans l'exécution du présent contrat, seuls les tribunaux du lieu de la signature seront déclarés compétents.

CONTRAT DE LOCATION

Entre le propriétaire et le locataire, il convient :

Objet de la location

Le propriétaire loue au locataire le matériel suivant

[Liste détaillée du matériel loué, y compris les marques, les modèles, les numéros de série et les accessoires inclus] :

Durée de la location

La durée de la location commence le [date de début de la location] et se termine le [date de fin de la location] :

Conditions et moyen de paiement

Le locataire s'engage à payer le montant total de la location en une seule fois avant le début de la location. Si le locataire ne paie pas le montant total avant le début de la location, le propriétaire se réserve le droit d'annuler la location sans préavis :

Responsabilité du locataire

Le locataire est responsable du matériel loué pendant toute la durée de la location. Le locataire s'engage à utiliser le matériel de manière appropriée, à l'entretenir régulièrement et à le retourner en bon état de fonctionnement à la fin de la location. Le locataire est également responsable de tout dommage causé au matériel pendant la période de location, y compris les dommages causés par une utilisation inappropriée ou une négligence.

En cas de litige, omniloc.fr décline toute responsabilité dans l'exécution du présent contrat, seuls les tribunaux du lieu de la signature seront déclarés compétents.

CONTRAT DE LOCATION

Assurance

Le locataire doit souscrire une assurance couvrant le matériel loué pendant la période de location. Le locataire doit fournir une preuve d'assurance avant de prendre possession du matériel :

Retrait et retour du matériel

Le locataire est responsable de la collecte et du retour du matériel loué au lieu de location indiqué par le propriétaire. Le locataire doit retourner le matériel en bon état de fonctionnement et dans les délais convenus. Si le locataire ne retourne pas le matériel dans les délais convenus, des frais supplémentaires peuvent être facturés :

Résiliation

Le propriétaire se réserve le droit de résilier ce contrat à tout moment si le locataire ne respecte pas les termes et conditions de ce contrat, y compris le paiement intégral avant le début de la location. Le locataire doit alors retourner le matériel immédiatement.

Loi applicable et juridiction compétente

Ce contrat est régi par les lois Française et toute dispute qui pourrait survenir en relation avec ce contrat sera soumise à la juridiction exclusive des tribunaux de [nom de la ville] :

En signant ce contrat, les parties conviennent d'accepter tous les termes et conditions décrits ci-dessus.

Signé le

Le propriétaire : [nom et signature] :

Le locataire : [nom et signature] :

En cas de litige, omniloc.fr décline toute responsabilité dans l'exécution du présent contrat, seuls les tribunaux du lieu de la signature seront déclarés compétents.